



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Georgian Downs				
<b>Date</b>	17 août 2024	<b>Heure de départ</b>	19 h 15		
<b>Conditions météorologiques</b>	Pluie intermittente (Temp. : 21 °C)	<b>Vent</b>	14 km/h Ouest		
<b>État de la piste</b>	Bonne	(Variante 1 s)			
<b>Nombre de courses</b>	7	<b>Courses de qualification</b>	1 FB	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	44
<b>Paris mutuels</b>	\$ 95,858				
Vétérinaire contacté	Oui	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Fred Brethour	<b>Juge associé</b> Neil McCoag	<b>Juge associé</b>
<b>Vétérinaire officielle :</b> Dre Stefanie Nickerson		

### Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

Rien à signaler.

#### Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

#### Course 4 – **Enquête**

Le #4, "Happy Neighs", arrivé en 2<sup>e</sup> position, a fait un bris d'allure avant le départ.

Il n'a enfreint aucune des règles de la CAJO sur les bris d'allure.  
Aucun placement n'est requis.  
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/TpsZliH6Ggs>

### Course 5 – Enquête

Le #2, "Miss Memory", a fait un bris d'allure avant le poteau de 1/4 de mille, a provoqué un bris d'allure par cause d'obstruction au #3, "G I M Handsome", et une obstruction au #4, "Melissas Day", le vainqueur de la course.

Le #2 est arrivé en 5<sup>e</sup> position et a été placé en 7<sup>e</sup> position pour avoir provoqué une interférence lors d'un bris d'allure.

Le #3, arrivé en 7<sup>e</sup> position, a été placé en 6<sup>e</sup> position, et le #8, "D A Alice", arrivé en 6<sup>e</sup> position, a été placé en 5<sup>e</sup> position.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/f7WiNzIgbF8>

### Enquête 2

Le #5, "What Have I Done", arrivé en 4<sup>e</sup> position, a fait un bris d'allure dans le premier virage sans toutefois enfreindre les règles sur les bris d'allure.

Le #8, "D A Alice", a été placé en 5<sup>e</sup> position, comme stipulé par l'enquête pour la Course 1, et qui a également fait un bris d'allure sans enfreindre aucune des règles sur les bris d'allure.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/f7WiNzIgbF8>

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

### Réclamations :

#### Course 3

"Beef N Cheddar" (1), pour \$ 8,000, entraîneuse Mandy Archer, propriétaire Jamie Copley.

"Dapper Fella" (1), pour \$ 10,000, entraîneur Gerard Demers, propriétaire La Ferme Tag inc.